



Ligue Nouvelle-Aquitaine

SAVATE & Disciplines associées



**PROCES VERBAL des Assemblées Générales de la ligue Nouvelle
Aquitaine Savate B. F. et D.A. du 21 Septembre 2021**
Club Punch 33
33230 St Médard de Guzières

- **Ordre du jour :**
 - Rapport moral du président
 - Rapport d'activité du secrétaire général
 - Rapport financier du trésorier
 - Elaboration provisoire des calendriers formation et compétition
 - Questions diverses

Membres du comité directeur présents: Mr BARRERE Stéphane (Président), Mr BEYRET David (Secrétaire général), Mr BIBARD Clément (Trésorier), Mlle PEREZ-DIGON Josefina (Vice-Présidente), Mr NICOLAS Patrick (Membre), Mme CHAPEAU Solen (Membre), Mr. HAGOUG Murphi (membre) et Mr MESGUEN Marc (Membre).

Membres excusés: Mme KLYMENKO Ievgeniia (Vice-Présidente), Mr DUBOIS Terrence (membre), Mme HERNANDEZ Chloé (membre), Mme POLLET Aude (membre).

Présidents de comités départementaux présents : Mlle PEREZ-DIGON Josefina (CD33), Mlle CHAPEAU Solen (CD19), et Mr TESSERON Sébastien (CD16).

Cadres Techniques Ligue et départementaux : Mr TRELA Stéfan (CTL).

Représentants des comités départementaux : CD16 (Mr TESSERON Sébastien), CD 17 (Mr HAGOUG Murphi), CD 19 (Mme CHAPEAU Solen et Mme GASPERANI Sandrine), CD24 (Mme FARGEOT/BRET Hélène), CD33 (Mr DIEZ Philippe, Mme PEREZ-DIGON Joséfina et Mr BIBARD Clément).

Après émargement des élus au comité Directeur et des représentants élus de Comités Département et clubs présents, le secrétaire effectue le décompte des voix des représentants présents et représentés. Il annonce que le quorum nécessaire à la tenue des Assemblées Générales est atteint et qu'elles vont donc pouvoir se tenir et statuer : 8 membres du CD sur 12 et 5 département sur 12 sont présents.

L' A.G.Ordinaire débute à 10h25

Lecture et vote des rapports

Le président introduit la séance et remercie les représentants départementaux d'avoir répondu présent. Il regrette que l'assemblée générale (déjà repoussée) ne soit pas suffisamment représentative de l'ensemble de la ligue et

envisage pour la prochaine AG d'inviter les présidents de clubs afin qu'ils puissent faire porter leur voix sur l'avenir de la savate.

Après lecture des rapports : moral, financier et d'activités (ils avaient été préalablement adressés par mail à l'ensemble des clubs de la ligue), le président propose que le vote des rapports se fasse globalement (acceptation).

Le secrétaire procède au vote

Résultat : Approuvés à l'unanimité

Le CTL (Stéfan TRELA) et les Responsables Ligue Arbitrage (Patrick NICOLAS), Compétitions et Jeunes (Sébastien TESSERON) donnent lecture de leurs rapports respectifs.

Elaboration provisoire des calendriers formation et compétition

Les ébauches des calendriers 2021/22 sont présentées à l'assemblée. Il est décidé que les clubs candidats aux organisations non réalisées de la saison passées seront prioritaires pour 2021/22. Le calendrier finalisé sera adressé à l'ensemble des clubs et comités courant octobre.

Création de l'agent de développement

Le président nous annonce que la création du poste d'agent de développement est effective depuis le premier septembre 2021. Il demande à l'agent de développement de se présenter : Remy MECENNE, pratiquant de savate boxe française et ancien chef de PME, il assurera la coordination de l'ensemble des activités de la ligue, les demandes de subventions ainsi que les diverses missions prévu sur sa fiche de poste. D'abord à mi-temps sur 6 mois, son contrat sera renouvelé à mi temps jusqu'au 31 aout 2022 pour être transformé en CDI à temps plein si la subvention du Plan Sport Emploi de l'Agence Nationale du Sport nous est accordée lors de la prochaine campagne.

Questions diverses

Pas de question

La séance est levée à 12h35

Réunion du comité directeur

Après l'AG, le président profite de la présence des membres du comité directeur pour traiter la question d'une aide exceptionnelle pour un club nouvellement créé.


Le club FIGHT CLUB 47 est un club de savate boxe française créée par un ancien moniteur et une ancienne compétitrice du club ESA Agen. Sa création, pendant la crise sanitaire, fut difficile et ne pouvant bénéficier de subventions (pour des raisons de demandes hors-délais), ils nous demandent une aide pour assurer le démarrage. Malgré le fait que la ligue n'avait pas l'habitude d'aider les clubs, cette fonction étant à la charge d'un comité départemental, le président souhaite, qu'exceptionnellement, une aide soit accordée à ce club dont le département subit une rude concurrence des clubs de fédérations concurrentes.

Il propose un montant de 500 € (accepté à l'unanimité).

La séance est levée à 13h

Fait à St Médard de Guizières le 21 Septembre 2021

Le président
Stéphane BARRERE



Le secrétaire général
David BEYRET

BEYRET DAVID
